



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 25/10/16

Reçu en Préfecture le : 26/10/16
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 24 octobre 2016
D - 2016/398

Aujourd'hui 24 octobre 2016, à 10h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Mr Jacques Colombier présent jusqu'à 11h45

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Nicolas GUENRO

Attribution de subventions. Fonds de Soutien à l'Innovation et autres subventions. Autorisation

Monsieur Fabien ROBERT, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Inscrit au sein de l'axe « Favoriser la création et l'innovation » du Document d'Orientation Culturelle qui vous a été présenté, le Fonds de Soutien à l'Innovation permet désormais de soutenir des projets et actions portés par nos acteurs culturels.

Dans le prolongement de notre délibération du 11 juillet dernier, je vous propose aujourd'hui d'attribuer les subventions suivantes :

Opéra National de Bordeaux – projet Demos : 7 500 euros

Dans le cadre de ce dispositif porté par la Philharmonie de Paris, 3 groupes de 15 enfants issus des quartiers Bacalan, Grand-Parc et Bordeaux Sud seront encadrés, durant 3 ans, par un musicien professionnel, un enseignant et un travailleur social dans l'apprentissage de la musique en forme orchestrale.

Bordeaux Open Air : 7 000 euros

Soutien de la 1ère édition d'un festival de musique électronique au Jardin Public, faisant la part belle à la scène locale

Cathedra : 3 000 euros

Soutien de la programmation culturelle annuelle de la Cathédrale Saint André : musique classique, baroque, et contemporaine, cycles "les maîtres de l'orgue" et "Bordeaux Estivales Baroques"

Kino session : 2 000 euros

Soutien de l'édition 2016 du Kino Kabaret International. Pour cet événement annuel, une centaine de réalisateurs, techniciens et acteurs venus du monde entier sont attendus et réaliseront, pendant une semaine, des courts-métrages avec les participants bordelais sur le territoire métropolitain

Cartooning for peace : 15 000 euros

Au sein de 10 écoles élémentaires, aide à la mise en place d'actions de sensibilisation aux grands problèmes de société par la valeur pédagogique du dessin de presse. Programmation itinérante de deux expositions, mise en place d'ateliers autour, notamment, de la citoyenneté en présence de dessinateurs de presse.

Le coin tranquille : 1 500 euros

Ateliers théâtre d'improvisation dans les collèges Lenoir et Blanqui dans le cadre du Trophée des collèges, dispositif national porté par la fondation Culture & Diversité, parrainé par Jamel Debouzze.

De même, l'année 2017 marquera un tournant majeur pour la métropole bordelaise, avec l'arrivée au début du mois de juillet de la ligne à grande vitesse à Bordeaux, véritable accélérateur du développement territorial, notamment sur le plan culturel.

A la suite de la consultation des membres du Conseil culturel de Bordeaux, la Ville organisera ainsi une saison culturelle du 25 juin au 25 octobre 2017 sur un thème commun : PAYSAGES.

Intitulée « Paysages Bordeaux 2017 », cette saison permettra au public bordelais de profiter d'une programmation culturelle riche et diversifiée sur 4 mois co-construite avec les opérateurs

et acteurs de Bordeaux dans tous les champs disciplinaires et pour tous les publics. La saison culturelle « Paysages Bordeaux 2017 » s'appuiera sur plusieurs temps forts qui viendront rythmer la saison, depuis l'événement inaugural de la LGV en juillet jusqu'au Festival International des Arts de Bordeaux Métropole en octobre.

Dans ce contexte, la ville de Bordeaux a souhaité renforcer son soutien au Festival International des Arts de Bordeaux Métropole pour assurer la clôture de la saison culturelle en octroyant dès à présent une subvention complémentaire de 96 000 €.

Enfin, conformément aux sommes réservées à cet effet dans le cadre de la Décision Modificative n°2 votée le 24 octobre 2016, il convient d'attribuer les subventions suivantes :

- Pôle d'Enseignement Supérieur Musique et Danse (PESMD) : 357 672 euros
- Ecole Supérieure de Théâtre Bordeaux Aquitaine (ESTBA) : 109 834 euros
- La Mémoire de Bordeaux : 18 105 euros

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à attribuer ces subventions, qui seront prélevées sur la ligne budgétaire prévue à cet effet au Budget Primitif 2016, rubrique 30 - nature 6574, ainsi qu'à élaborer et signer les conventions de partenariat qui s'y rattachent.

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE DU FRONT NATIONAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 octobre 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT